

6 février 2004

LA REINSCRIPTION OU NON DES BACHELIERS 2001 POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2002-2003

A la rentrée universitaire 2001-2002, 2931 jeunes bacheliers se sont inscrits en première année à l'Université d'Orléans (inscriptions premières ou principales¹). L'année suivante 2183 de ces étudiants se sont réinscrits à l'Université d'Orléans et, par conséquent, 748 ne l'ont pas fait. Un bachelier 2001 sur quatre (25,5%) ne s'est donc pas réinscrit à l'Université. Notons qu'il y a eu 39 annulations (soit 5,2% des non-réinscriptions) et que, parmi les étudiants ayant annulé, 4 sont inscrits à l'Université d'Orléans en 2003-2004.

Dans ce document nous essaierons de déterminer quelles sont les caractéristiques qui semblent aller de pair avec une non-réinscription importante.

Les données proviennent des inscriptions administratives et sont issues d'APOGEE². Sont donc concernés les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat en 2001, inscrits à la première année d'un diplôme national (DEUG, DUT) en 2001-2002.

LE SEXE

En 2001-2002, plus de la moitié des néo-bacheliers (53,1%) sont des néo-bacheliers, cette part n'étant que de 52,4% pour les étudiants réinscrits et atteignant 55,3% pour les non réinscrits.

Même si les écarts sont faibles et donc peu significatifs, ce sont donc les filles qui, un peu plus souvent que la moyenne, ne se réinscrivent pas à l'Université³. En effet, plus d'une étudiante sur quatre (26,6%) n'a pas renouvelé son inscription contre moins d'un étudiant sur quatre (24,3%).

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Féminin	414	26,6%	1143	73,4%	1557	100%
Masculin	334	24,3%	1040	75,7%	1374	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

¹ Les inscriptions premières ou principales représentent le nombre réel d'étudiants de l'université, appelé également « les inscrits physiques », les inscriptions secondes, 8 dans cette population, concernent les 2^{ème}, 3^{ème}, voire 4^{ème} inscriptions qu'ont pris les mêmes étudiants pour d'autres diplômes, les inscriptions multiples résultent donc de la somme des inscriptions premières et des inscriptions secondes.

² Application pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Etudiants

³ Le calcul du χ^2 indique cependant que l'écart observé est du au hasard. Avec un degré de liberté égal à 1, on obtient un χ^2 égal à 1,998.

L'AGE¹

Près de quatre néo-bacheliers sur sept (56,9%) sont des étudiants « à l'heure » ou « en avance ». L'âge moyen de l'ensemble de ces étudiants est d'environ 19,23 ans. Il est de 19,20 ans pour les étudiants qui se sont réinscrits et de 19,32 ans pour les autres. Six étudiants sur dix (61,9%) réinscrits à l'Université sont des étudiants « à l'heure ou en avance » contre quatre non réinscrits sur dix (42,2%).

Un étudiant n'ayant aucun retard dans son parcours scolaire appartiendra donc plus souvent que la moyenne à la population des étudiants réinscrits à l'Université². En effet, huit étudiants sur dix (81,0%) « à l'heure ou en avance » sont réinscrits à l'Université contre un peu moins de deux sur trois (65,8%) ayant au moins un an de retard. La probabilité de non-réinscription augmente donc avec l'âge.

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 18 ans	19	18,3%	85	81,7%	104	100%
18 ans	297	19,0%	1266	81,0%	1563	100%
19 ans	265	31,1%	587	68,9%	852	100%
20 ans	118	38,8%	186	61,2%	304	100%
21 ans	37	44,6%	46	55,4%	83	100%
22 ans et plus	12	48,0%	13	52,0%	25	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

NATIONALITE

3% des néo-bacheliers sont de nationalité étrangère³, cette part n'étant que de 2,3% pour les étudiants réinscrits et atteignant 4,9% pour les non-réinscrits.

Ce sont donc les étudiants de nationalité étrangère qui, plus souvent que la moyenne, ne se sont pas réinscrits l'année suivante. En effet, 42,5% des étudiants de nationalité étrangère ne se sont pas réinscrits contre un étudiant de nationalité française sur quatre (25%)⁴.

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Française	711	25,0%	2133	75,0%	2844	100%
Etrangère	37	42,5%	50	57,5%	87	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

TYPE DE BACCALAUREAT

Huit néo-étudiants sur dix (80,7%) sont titulaires d'un baccalauréat de type général et un étudiant sur six (16,9%) a un baccalauréat technologique. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel représentent seulement 2,4% de la population.

¹ Le calcul de l'âge a été effectué à partir de l'année 2003 comme année de référence.

² Le calcul du χ^2 indique que l'écart observé est significatif.

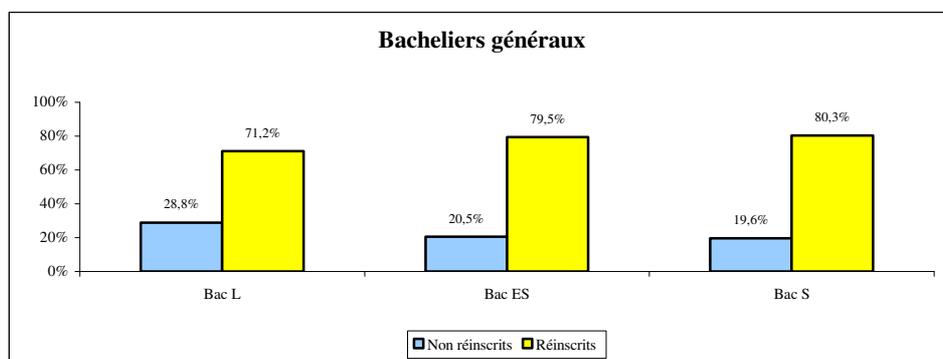
³ Il s'agit d'étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un bac français.

⁴ Le calcul du χ^2 indique que l'écart observé est significatif

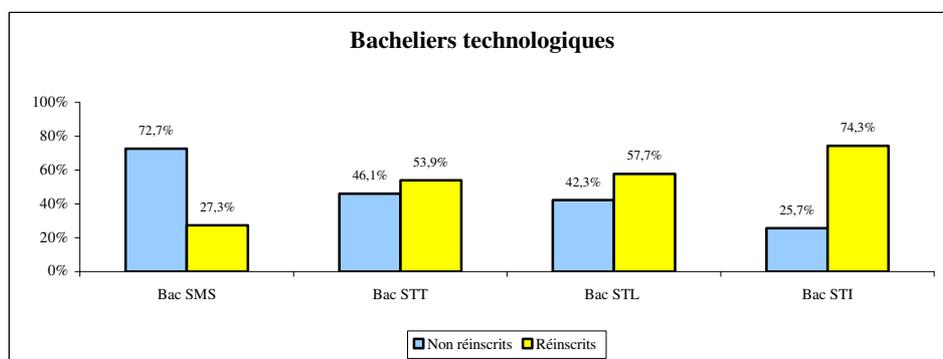
Plus souvent que les autres, après une année à l'Université, les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel¹ ne se réinscrivent pas l'année suivante : 67,6% de ces étudiants ne se sont pas réinscrits contre 39,3% des bacheliers technologiques et 21,4% des généraux.

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Bac Général	505	21,4%	1859	78,6%	2364	100%
Bac Technologique	195	39,3%	301	60,7%	496	100%
Bac Professionnel	48	67,6%	23	32,4%	71	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

Si un néo-étudiant titulaire d'un baccalauréat général appartient plus souvent à la population des réinscrits², au sein même des titulaires de ce type de baccalauréat, ce sont les littéraires qui, plus souvent que la moyenne, en font le moins souvent partie. Deux bacheliers L sur sept (28,8%) ne se sont pas réinscrits à l'Université contre un bachelier ES sur cinq (20,5%) ainsi qu'un bachelier S sur cinq (19,6%). Ajoutons à cela qu'une étudiante de nationalité étrangère, titulaire d'un « Bac International », s'est inscrite à l'Université d'Orléans en 2001-2002. Elle n'a pas renouvelé son inscription l'année suivante.



Pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique, ce sont surtout les titulaires d'un bac Sciences médico-sociales (SMS) qui ne se réinscrivent pas, puis les titulaires d'un bac Sciences et technologies tertiaires (STT) et les titulaires d'un bac Sciences et technologies de laboratoire (STL). Les autres bacs technologiques (STAE, STPA et Hôtellerie) se sont tous réinscrits à l'Université.



¹ Parmi ces bacheliers, les titulaires d'un bac professionnel tertiaire ou agricole sont, plus souvent que la moyenne, non réinscrits, avec un écart de 6,3 points par rapport aux titulaires d'un bac professionnel industriel (respectivement 71,4% contre 65,1%).

² Le calcul du χ^2 indique que l'écart observé est significatif

MENTION AU BACCALAUREAT

Plus de sept néo-bacheliers sur dix (72,5%) ont obtenu leur baccalauréat avec mention « Passable ». La part des étudiants ayant cette mention dans la population des étudiants réinscrits à l'Université n'est que de 70,3% alors que près de huit étudiants sur dix (79%) non-réinscrits ont mention « Passable ».

Ce sont donc les étudiants titulaires d'un baccalauréat avec mention « Passable » qui, plus souvent que la moyenne, ne sont pas réinscrits l'année suivante¹. En effet, plus d'un étudiant sur quatre (27,8%) avec mention « Passable » n'est pas réinscrit contre un étudiant sur cinq (19,5%) ayant une mention autre que « Passable ».

Les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat avec mention « Assez Bien » appartiennent, beaucoup moins souvent que la moyenne, à la population des non-réinscrits (écart à la moyenne de 6,9 points). Dans l'ensemble de la population, plus d'un étudiant sur cinq (22%) a obtenu mention « Assez Bien » au baccalauréat, cette part n'est que d'un étudiant non-réinscrit sur six (16%) pour près d'un étudiant réinscrit sur quatre (24,1%).

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Très Bien	4	23,5%	13	76,5%	17	100%
Bien	33	23,1%	110	76,9%	143	100%
Assez Bien	120	18,6%	526	81,4%	646	100%
Passable	591	27,8%	1534	72,2%	2125	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

Considérant la non-réinscription à l'Université, on peut penser que, ne pas appartenir à la population des réinscrits n'a pas le même sens avec un baccalauréat obtenu avec mentions « Bien ou Très Bien » voire « Assez Bien » qu'avec une mention « Passable », notamment du fait des inscriptions parallèles.

INSCRIPTION PARALLELE

On constate, en effet, qu'un étudiant ayant obtenu son baccalauréat avec mention « Bien ou Très Bien » s'inscrivant pour la première fois à l'Université va, plus souvent que la moyenne, avoir aussi une inscription parallèle². L'inscription parallèle concerne seulement 3,3% des étudiants non-réinscrits à l'Université. Un peu plus d'un néo-bachelier avec mention « Bien ou Très Bien » sur quatre (27,0%) a une inscription parallèle, moins d'un titulaire d'un bac avec mention « Assez Bien » sur dix (9,2%) pour seulement 0,7% des bacheliers avec mention « Passable ».

Sur les 2931 néo-bacheliers, 32 ont déclaré une inscription parallèle, soit 1,1% de la population. Cette part n'est que de 0,3% pour les étudiants réinscrits et atteint 3,3% pour les non-réinscrits.

¹ Le calcul du χ^2 indique que l'écart observé est significatif

² Le calcul du χ^2 indique que l'écart observé est significatif. Cela ne concerne cependant que 25 étudiants dont 4 avec mention « Passable », 11 avec mention « Assez bien » et 10 avec mention « Bien ou très Bien »

Ce sont donc les étudiants ayant déclaré une inscription parallèle qui, plus souvent que la moyenne, sont non-réinscrits à l'Université¹. En effet, près de huit étudiants sur dix (78,1%) ayant déclaré une inscription parallèle appartiennent à la population des non-réinscrits en 2002-2003 contre un étudiant sur quatre (24,9%) n'en ayant pas déclaré.

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Inscription Parallèle	25	78,1%	7	21,9%	32	100%
Pas d'Inscription parallèle	723	24,9%	2176	75,1%	2899	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

Sur les 25 étudiants non-réinscrits et ayant déclaré une inscription parallèle, 21 s'étaient inscrits parallèlement en CPGE. En effet, les étudiants en CPGE ne sont pas tenus de prendre une inscription à l'Université d'Orléans, ils peuvent valider leurs acquis ultérieurement. Notons qu'un de ces étudiants est de nouveau inscrit à l'Université d'Orléans pour l'année universitaire 2003-2004 en Licence de Lettres Modernes².

Dix-huit étudiants, n'ayant pas déclaré en 2001-2002 d'inscription parallèle, n'étaient pas réinscrits en 2002-2003 mais sont pour l'année universitaire 2003-2004 à nouveau présents. Seulement trois d'entre eux ont fourni des informations sur leur cursus externe, nous permettant ainsi de savoir que deux avaient été inscrits en BTS et un en CPGE. On peut donc supposer que, au moment de leur inscription pour l'année 2001-2002, ces trois étudiants avaient une inscription parallèle.

TYPE DE FILIERE

Près d'un néo-étudiant sur trois (32,6%) était inscrit en 2001-2002 en IUT, un sur quatre (24,9%) en Droit, Economie et Gestion, un sur cinq (19,6%) en Lettres, Langues et Sciences Humaines et moins d'un sur six (15,5%) en Sciences.

Plus souvent que la moyenne, ce sont les étudiants en Lettres, Langues et Sciences Humaines qui ne se sont pas réinscrits à l'Université l'année suivante (écart à la moyenne de 6,4 points), puis les étudiants en Sciences (écart de 5,1 points) et les étudiants en Droit, Economie et gestion (écart de 4,2 points).

Les étudiants inscrits en IUT appartiennent moins souvent que la moyenne à la population des non-réinscrits : 17,3% des étudiants d'IUT ne se sont pas réinscrits l'année suivante.

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Droit, Economie et Gestion	217	29,7%	513	70,3%	730	100%
Lettres, Langues et Sciences Humaines	183	31,9%	391	68,1%	574	100%
Sciences	139	30,6%	315	69,4%	454	100%
STAPS	44	20,3%	173	79,7%	217	100%
IUT	165	17,3%	791	82,7%	956	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

¹ Le calcul du χ^2 indique que l'écart observé est significatif.

² Source APOGEE, Dossier étudiant.

Selon le type de filière dans laquelle l'étudiant s'est inscrit, la probabilité de renouveler son inscription à l'Université l'année suivante est plus ou moins élevée¹. Un étudiant inscrit en IUT ou en STAPS a une probabilité plus grande de se réinscrire qu'un étudiant en Lettres, Langues et Sciences Humaines ou en Sciences.

ORIGINE SOCIALE

L'origine sociale des étudiants est appréhendée à partir de la PCS² du père ou de la mère.

Même si les écarts sont faibles et donc peu significatifs, ce sont les étudiants appartenant à la classe « Défavorisés » qui, un peu plus souvent que la moyenne, ne sont pas réinscrits l'année suivante³. En effet, plus d'un étudiant « Défavorisé » sur quatre (26,5%) ne s'est pas réinscrit contre moins d'un étudiant appartenant aux classes « Favorisées » sur quatre (24,8%). Les étudiants qui, par la PCS de leur père ou de leur mère appartiennent à la « classe moyenne », ont un comportement semblable à la moyenne (25,7% de ces étudiants ne se sont pas réinscrits).

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Favorisées A	198	24,8%	600	75,2%	798	100%
Favorisées B	119	24,7%	362	75,3%	481	100%
Moyennes	215	25,7%	623	74,3%	838	100%
Défavorisées	216	26,5%	598	73,5%	814	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

BOURSIER

Plus de deux étudiants sur cinq (42,2%) étaient boursiers en 2001-2002, cette part est de 42,4% pour les étudiants réinscrits et de 41,7% pour les autres.

On ne constate aucun lien entre le fait d'être boursier ou non et celui de s'être réinscrit ou non. Il y a quasiment indépendance parfaite.

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Boursier	312	25,2%	925	74,8%	1237	100%
Non Boursier	436	25,7%	1258	74,3%	1694	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

ETUDIANT SALARIE

Parmi les 2931 néo-bacheliers, dix-sept sont inscrits à l'Université sous le statut d'étudiant salarié.

¹ Le calcul du χ^2 indique que l'écart observé est significatif

² PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelle définies par l'INSEE (Institut National Statistiques des Etudes Economiques). Cette nomenclature remplace celle des CSP (Catégories Socioprofessionnelle) ; elle est utilisée depuis le recensement de 1982.

³ Les écarts observés entre les non-réinscrits et les réinscrits selon l'origine sociale sont dus au hasard. Pour un degré de liberté égal à 3, on obtient un χ^2 égal à 1,13.

L'effectif d'étudiants salariés est faible. On peut cependant signaler que ce sont les étudiants salariés qui, beaucoup plus souvent que la moyenne, ne sont pas réinscrits à l'Université¹. En effet, 47,1% des étudiants salariés sont non-réinscrits² contre 25,4% des étudiants non salariés.

	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Etudiant salarié	8	47,1%	9	52,9%	17	100%
Etudiant non salarié	740	25,4%	2174	74,6%	2914	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

TYPE D'HEBERGEMENT ET SITUATION FAMILIALE

Le type d'hébergement et la situation familiale déclarée par les étudiants apparaissent peu fiables.

Trois néo-bacheliers sur quatre (75,6%) vivent au domicile parental, un sur dix (10,4%) vit en résidence universitaire ou en foyer agréé, un peu plus d'un sur dix (11,0%) vit en logement « individuel » (Logement stable, HLM / CROUS) et enfin 1,8% déclarent vivre en chambre pour étudiant.

Le mode d'hébergement n'apparaît alors pas comme un facteur déterminant dans la réinscription ou non à l'université d'Orléans. On peut cependant constater une nette sur-représentation (écart à la moyenne de +6,9 points) des étudiants ayant déclaré « autre mode d'hébergement » dans la population des non-réinscrits ainsi que, beaucoup moins nettement, des étudiants ayant déclaré vivre en « logement stable » ou au « domicile parental ».

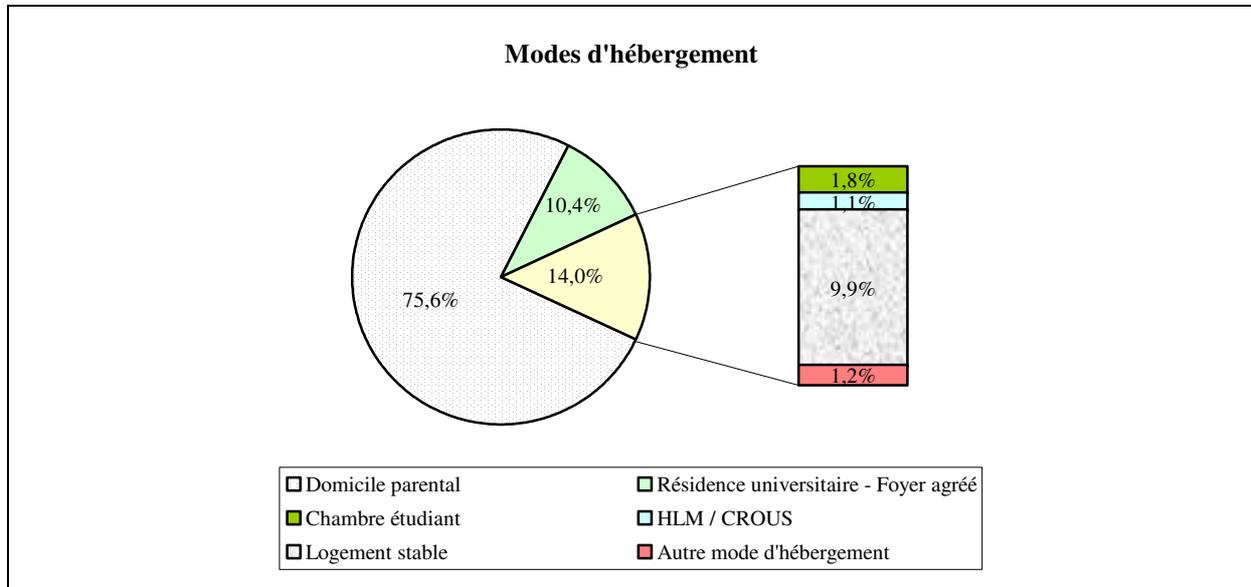
	Non réinscrits		Réinscrits		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Domicile parental	578	26,1%	1638	73,9%	2216	100%
Résidence universitaire	60	20,3%	235	79,7%	295	100%
Foyer agréé	2	20,0%	8	80,0%	10	100%
Chambre étudiant	11	20,8%	42	79,2%	53	100%
Logement stable	79	27,1%	212	72,9%	291	100%
HLM / CROUS	7	21,9%	25	78,1%	32	100%
Autre mode d'hébergement	11	32,4%	23	67,6%	34	100%
Ensemble	748	25,5%	2183	74,5%	2931	100%

Le logement stable parmi les logements « individuels » représente à lui seul 9,9% de l'ensemble des modes d'hébergement déclarés, cette proportion nous interpelle en regard de la part des étudiants ayant déclaré vivre en « chambre pour étudiant ». Il semblerait qu'il y ait confusion entre les deux notions.

¹ Le calcul du χ^2 indique que l'écart est non significatif. Pour un degré de liberté égal à 1, on obtient un χ^2 égal à 4,17.

² Parmi ces étudiants salariés non-réinscrits, on compte une seule annulation

La raison principale de vivre en « logement stable » n'est pas la poursuite études ; on doit pouvoir vous y contacter même si plusieurs années se sont écoulées. En résumé, cela représente une adresse fixe et personnelle: ce n'est plus celle des parents ou du tuteur, ce n'est pas provisoire le temps d'un ou deux ans. Par exemple, un étudiant louant un studio, par le biais d'une agence immobilière ou d'un particulier, pour l'année universitaire en cours, son mode d'hébergement n'est pas « un logement stable » mais c'est « une chambre pour étudiant » au même titre que la chambre louée chez un particulier.



Concernant la situation familiale, si la totalité des étudiants non-réinscrits à l'Université est seule et sans enfant, parmi ceux qui sont réinscrits, onze étudiants (9 filles et 2 garçons) vivent en couple sans enfant, un étudiant a déclaré vivre en couple avec enfant ; cinq étudiants (3 garçons et 2 filles) ont déclaré vivre seul avec enfant.

Or, considérant les onze étudiants déclarant vivre en couple sans enfant, on constate alors que 6 résident au domicile parental, 2 en résidence universitaire, 2 en logement stable et 1 dans « autre mode d'hébergement ». Plus de la moitié de ces couples déclarant résider au domicile parental, on peut s'interroger sur la compréhension des items et par là même sur la nature de notre interrogation : ces étudiants vivent-ils réellement une vie de couple, vivant ensemble et partageant leur quotidien ou bien, se considèrent-ils en couple car ayant une relation suivie depuis un certain temps ?.

CONCLUSION

Certaines variables, comme le type d'hébergement ou la situation familiale, apparaissent peu fiables quand d'autres, comme le sexe, l'origine sociale ou le fait d'être boursier ou non, sont peu significatives au regard de la non-réinscription.

De nombreuses autres, telles que l'âge, le type de baccalauréat détenu, la mention au baccalauréat, l'inscription parallèle ou le type de filière distinguent cependant nettement la population des réinscrits de celle des non-réinscrits et permettent ainsi de cerner les caractéristiques allant de pair avec la non-réinscription.

Les non-réinscrits sont ainsi plus souvent plus âgés, ils détiennent moins fréquemment un baccalauréat général, ont eu plus souvent une mention « passable » au baccalauréat et suivent moins les filières STAPS et IUT.

Enfin, malgré des effectifs faibles, le taux de non-réinscription est particulièrement élevé chez les étudiants salariés et, surtout chez les étudiants détenteurs d'une inscription parallèle, indiquant ainsi que la non-réinscription ne signifie pas systématiquement échec aux examens. En effet, parmi les 748 étudiants non-réinscrits, 31 pouvaient s'inscrire en deuxième année.